

Guide D'utilization



Advancing Tradition.

www.oldtowncanoe.com / 800-343-1555 / PO Box 548, Old Town, ME 04468 É.-U.

JOHNSON
OUTDOORS

Old Town®

CANOEES  KAYAKS

www.oldtowncanoe.com • 800-343-1555
PO Box 548, Old Town, ME 04468 USA

OCEAN KAYAK™

www.oceankayak.com • 800-8-KAYAKS
PO Box 5003, Ferndale, WA 98248 USA

NECKY® KAYAKS

www.neckykayaks.com • 800-8-KAYAKS
PO Box 5003, Ferndale, WA 98248 USA



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
L'enregistrement de votre embarcation	4
Mise en garde	4
Principes de sécurité	5
Transport	6
Entreposage	6-7
Entretien	7
Réparations	8
Techniques de base	8-9
Équipement recommandé	10
Garantie	11-12
Déclaration d'origine du fabricant d'une embarcation	13-14



Félicitations! Votre nouvelle embarcation représente ce qui se fait de mieux dans l'industrie en matière de qualité, de savoir-faire et d'innovation technique. Maintenu en bon état, votre canot ou kayak vous procurera des années de plaisir au fil de l'eau. À qui en possède une connaissance approfondie, votre embarcation offre des possibilités de pagaie presque illimitées, que ce soit près de chez vous ou là où les voyages vous mènent. Commencez votre aventure en communiquant avec votre détaillant ou votre club de pagaie local.

Ils vous renseigneront sur les plans d'eau de votre région où pratiquer les sports de pagaie. Les autres adeptes de la pagaie représentent votre meilleure source de renseignements sur les sites de mise à l'eau et de sortie, les excursions, etc.

ENREGISTREMENT DE VOTRE EMBARCATION

Pour enregistrer votre nouveau canot ou kayak dans notre base de données aux fins de garantie, remplissez le formulaire ci-joint ou inscrivez-vous

MISE EN GARDE

Les sports de pagaie s'avèrent potentiellement très dangereux et physiquement éprouvants. L'utilisateur du présent produit doit comprendre que la pratique des sports de pagaie peut entraîner des blessures graves ou la mort. Respectez les normes de sécurité suivantes à chaque utilisation du produit.

- Suivre une formation en sports de pagaie auprès d'un enseignant autorisé ou qualifié.
- Suivre des formations certifiées en premiers soins et en techniques de récupération, puis emporter avec soi une trousse de premiers soins et de l'équipement de sauvetage.
- Toujours porter un vêtement de flottaison individuel homologué au Canada.
- Toujours porter un casque lorsque les circonstances l'exigent.
- S'habiller en fonction des conditions météorologiques; l'immersion en eau froide et le temps froid peuvent entraîner l'hypothermie.
- Avant chaque mise à l'eau, inspecter le matériel pour détecter les signes d'usure ou de défaillance.
- Ne jamais partir non accompagné.
- Ne pas consommer d'alcool ou de psychotropes avant d'utiliser le présent produit.
- Ne pas pagayer dans des conditions d'inondation.
- Surveiller les niveaux d'eau appropriés des rivières, les changements de marée, les courants dangereux et les changements de conditions météorologiques.
- Aller en reconnaissance des eaux non familières; au besoin, faire un portage.
- Ne pas excéder ses capacités; être honnête avec soi-même.
- Consulter son médecin avant de commencer un entraînement de sport de pagaie.
- Suivre les recommandations du fabricant quant à l'utilisation appropriée du produit.
- Si des gréements sont ajoutés à l'embarcation, utiliser uniquement du matériel approuvé par le fabricant; ne pas gêner l'entrée de l'utilisateur dans l'embarcation ni sa sortie.
- Avant de se servir du produit, lire l'ensemble de la documentation fournie.

L'utilisateur du présent produit reconnaît qu'il comprend et accepte les risques associés aux sports de pagaie. Si vous avez des questions au sujet de ce produit ou de tout autre produit, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

sur notre site Web (dont l'adresse est indiquée sur la page couverture). La plupart des renseignements demandés sur le formulaire de garantie sont à fournir de façon volontaire et nous les utilisons uniquement pour apprendre à mieux vous servir. Nous ne vendons pas ces renseignements à des tiers. L'enregistrement de votre embarcation ne vise qu'à vous protéger et à vous être utile.

PRINCIPES DE SÉCURITÉ

Les sports de pagaie permettent à chacun, quels que soient son âge ou sa forme physique, de vivre une expérience sans pareil de contact étroit avec une nature variée. De telles aventures peuvent varier d'une excursion de quelques heures à l'expédition la plus ardue, mais la sortie même la plus anodine peut rapidement s'avérer désastreuse si les précautions d'usage ne sont pas prises.

Quel que soit le type de canot ou de kayak utilisé, les principes de sécurité demeurent les mêmes et tous les adeptes de kayak et de canot devraient les connaître.

En tout temps, portez un vêtement de flottaison individuel (VFI) qui s'avère de la bonne cote et de la bonne taille.

Initiez-vous à l'art de la pagaie : commencez lentement et suivez une bonne formation. Mettez en pratique vos habiletés ainsi que vos techniques de récupération et de premiers soins, et ce, dans des conditions variées, jusqu'à ce que vous les maîtrisiez parfaitement.

Habillez-vous en fonction de la température de l'eau. Les conditions

météorologiques peuvent changer rapidement et une sortie anodine par un bel après-midi peut se transformer en épreuve que vous n'oublierez pas. Si vous prévoyez vous faire tremper, vous resterez au chaud, quels que soient les caprices de la nature!

Protégez-vous en sachant interpréter les conditions des eaux et du temps et ne mettez jamais à l'eau dans des conditions pour lesquelles vous n'êtes pas préparé. Consultez les cartes et tables des marées locales, renseignez-vous auprès d'experts et prenez les dernières informations sur les prévisions météorologiques.

Ne payez jamais non accompagné. Informez un proche de votre destination et de votre heure ou date prévue de retour.

Enfin, soyez à l'affût des autres embarcations, des conditions météorologiques et d'autres dangers de la nature.

Ces principes de sécurité à bord contribueront à vous garder en sécurité, au chaud et exactement là où vous désirez vous retrouver, c'est-à-dire *sur* l'eau!

Pour **des instructions sur la récupération en kayak non ponté**, aller en ligne à www.oceankayak.com/basics/ et cliquer sur *How to Re-enter a Kayak*.

Pour **des instructions sur la récupération en kayak ponté**, aller en ligne à www.neckykayaks.com ou www.oldtowncanoe.com.

Pour **des instructions sur la récupération en canot**, aller en ligne à www.oldtowncanoe.com.

TRANSPORT

Le kayak et le canot sont sans conteste les moyens les plus élégants pour aller à la découverte de nos plans d'eau. Cependant, le transport de ces embarcations sur la terre ferme s'avère parfois malaisé. Heureusement, il existe du matériel adapté qui facilite le transport et le rend sécuritaire.

Idéalement, un canot devrait être arrimé à l'envers sur un véhicule, un kayak, toutefois, peut se fixer de plusieurs façons : à l'envers; sur le côté, à l'aide de porte-kayaks appropriés (comme les supports en J ou de type Stackler); ou encore à l'endroit, à l'aide de divers porte-kayaks de type berceau.

Quelle que soit la méthode choisie, veillez à faire passer deux sangles autour de la coque et sous le support de toit ainsi que des attaches de la proue et de la poupe aux pare-chocs avant et arrière. Pour ne pas déformer l'embarcation (particulièrement par temps chaud), les sangles passant sur la coque ne doivent pas être trop tendues. Ajustez bien les câbles et veillez à ne pas endommager l'embarcation.

Le fabricant de votre support de toit a peut-être fourni des instructions spéciales et des recommandations en matière de poids pour le transport d'embarcations sur le véhicule. Vérifiez auprès du fabricant si vous avez des doutes.

Si votre véhicule n'est pas muni d'un support de toit, vous pouvez utiliser des tampons amortisseurs en mousse qui se placent entre le toit du véhicule et l'embarcation. Faites alors passer les sangles autour du canot ou du kayak et à travers les portières du véhicule de manière à fixer solidement l'embarcation sur le toit. Attachez également les pointes

avant et arrière de l'embarcation aux pare-chocs du véhicule. Veillez à ce que les sangles soient bien tendues, mais pas trop. Arrêtez-vous en chemin pour vérifier la solidité de l'arrimage.

ENTREPOSAGE

La fabrication soignée de votre nouvelle embarcation en assure la durabilité optimale. Toutefois, un entreposage inadéquat peut rapidement faire se détériorer la coque en altérant sa forme, sa couleur et sa protection U.V. L'entreposage s'avère donc critique!

L'essentiel, c'est de protéger l'embarcation du soleil. Les cires et autres produits de protection ne suffisent pas : ils seront graduellement éliminés par l'action de l'eau sur la coque. Les signes de dommages causés par le soleil comprennent la décoloration, la perte de flexibilité et les fissures irréparables. Gardez le canot ou kayak à l'intérieur ou sous couvert, particulièrement en régions ensoleillées. Une bâche suspendue adéquatement au-dessus de l'embarcation la protégera des rayons ultraviolets. Toutefois, ne posez pas la bâche directement sur l'embarcation : la chaleur du soleil transformerait l'intérieur en four qui pourrait détériorer, déformer ou décolorer la coque. Laissez donc un espace pour que l'air puisse circuler.

Si vous devez laisser l'embarcation à l'extérieur, nous vous conseillons de l'attacher. En effet, de forts vents pourraient la retourner et l'endommager.

Un canot devrait toujours être entreposé à l'envers, même seulement pour une nuit. Si possible, placez-le sur des tréteaux, sur des blocs ou sur les chevrons d'un toit, ou suspendez-le (toujours à l'envers) par des sangles : cela permettra au plat-bord de supporter la charge.

Quant à un kayak, entreposez-le à l'envers, sur le côté ou debout. La meilleure méthode pour les kayaks de polyéthylène ou de composite consiste à faire passer des sangles au niveau des cloisons (ou points de largeur maximale) et de suspendre l'embarcation ou de la placer sur des tréteaux de type berceau. Cela empêchera la déformation du pont. Par contre, ne suspendez pas l'embarcation par les œillets, les anneaux de bosse ou les dalots. Ne l'entreposez pas, non plus, sur la coque. Si elle se déforme, le kayak perdra en manœuvrabilité. En dernier lieu, utilisez un couvre-habitacle pour protéger le kayak de la poussière et des bestioles.

Bref, le fait de vous soucier d'entreposer correctement votre kayak ou canot vous permettra d'en jouir pendant des années.

ENTRETIEN

Votre embarcation est conçue de façon à ne demander qu'un entretien minimal qui, effectué en temps opportun, vous garantira des heures innombrables de plaisir, votre vie durant. Lavez l'embarcation avec un savon doux et de l'eau. Après une sortie en eau salée, saumâtre ou polluée, rincez l'embarcation à fond, sans oublier les gréements. Quant aux pièces mobiles des cale-pieds, du gouvernail et du système de dérive, un rincage rapide assurera qu'elles restent propres et qu'elles fonctionnent sans à-coups.

Des vérifications occasionnelles du fonctionnement de l'embarcation conservera celle-ci en excellente condition. Vérifiez les couvercles des caissons en néoprène, les câbles, les boucles, les sangles et les autres pièces mobiles pour détecter les signes d'usure et remplacer au besoin.

Serrez bien toute la visserie et vérifiez les joints d'étanchéité en silicone des ouvertures des gréements. Une fois par année, examinez soigneusement la coque et le pont. Les encoches et égratignures légères sont tout à fait normales, mais les éraflures plus profondes doivent être réparées.

Toutes les pièces et trousse de réparation pour canots et kayaks peuvent s'obtenir de votre détaillant local. Pour savoir où se trouve le détaillant le plus près de chez vous, communiquez avec nous ou allez sur notre site Web.

Pour des conseils additionnels d'entretien, allez sur notre site Web.

Habituellement, les pièces de bois sont huilées ou vernies au polyuréthane pour les protéger des éléments. Les zones égratignées ou usées ne nécessitent donc qu'un ponçage suivi de retouches avec du polyuréthane ou de l'huile de qualité, un entretien que nous vous conseillons de faire en fin de saison, avant l'entreposage.

Si la coque de l'embarcation est déformée en raison d'un accident, d'un entreposage inadéquat ou de mauvaises conditions de transport, la remise en état peut se révéler simple : une brève exposition à la chaleur du soleil permet souvent à la coque de retrouver sa forme d'origine. Si cela ne fonctionne pas, appliquez à la zone déformée une source de chaleur modérée (telle une ampoule de faible puissance ou un séchoir à cheveux). Une fois la zone suffisamment malléable, redonnez à la coque sa forme en la travaillant avec les mains. ATTENTION : Le fait de surchauffer la coque peut l'endommager ou vous causer des brûlures.

RÉPARATIONS

Votre embarcation est faite pour durer. Maintenu en bon état, selon les instructions des pages précédentes, elle devrait vous procurer à vous, ainsi qu'à votre famille, des années de plaisir.

Bien que nos canots et kayaks soient fabriqués de façon à résister à des années d'usage, et même d'usage abusif, des avaries peuvent survenir et votre embarcation nécessiter des réparations. En cas de difficulté, nous vous conseillons de communiquer avec votre détaillant pour obtenir la trousse de réparation ou les pièces nécessaires. Le détaillant pourra aussi réparer l'embarcation à votre place ou vous aiguiller dans la bonne direction.

Gardez à l'esprit qu'aucun kayak n'est entièrement étanche. Il est donc normal qu'il prenne une tasse ou deux d'eau par les rivets ou les caissons. Cependant, si votre kayak prend des quantités importantes d'eau, il est possible qu'il y ait dans la coque une perforation, même seulement de la taille d'un trou d'épingle. Vous pouvez soit trouver la fuite vous-même (en remplissant l'embarcation d'eau et en cherchant la fuite), soit apporter votre embarcation chez le détaillant pour réparation. Communiquez avec nous en tout temps si vous avez besoin d'aide et nous verrons à ce que vous soyez promptement de retour sur l'eau!

TECHNIQUES DE BASE

Avant de partir en excursion, il est important de suivre une bonne formation. Renseignez-vous auprès de votre détaillant ou de votre club local sur les cours offerts dans votre région. Le con-

tenu du cours doit couvrir les coups de pagaie de base, les appuis et les techniques de récupération. Comme pour toute activité de plein air, il est également bon de se familiariser avec les techniques de premiers soins, plus particulièrement la réanimation cardio-respiratoire et le traitement de l'hypothermie.

TECHNIQUE DE PAGAIE - KAYAK

Tenue de la pagaie : Positionnez les mains sur le manche à une distance légèrement supérieure à la largeur des épaules. Pour trouver la bonne distance, tenez les bras aux côtés du corps, puis pliez-les aux coudes à 90° : voilà la distance approximative à laquelle doivent se trouver les mains l'une par rapport à l'autre. Gardez à l'esprit qu'il suffit de tenir légèrement la pagaie, sans la serrer trop fort. Cela vous évitera de vous fatiguer les bras.

Vous remarquerez peut-être que certains adeptes utilisent des pagaies dont les pales sont croisées, c.-à-d. dont les pales ne sont pas dans le même plan. Les pagaies à pales croisées servent parfois à réduire la résistance au vent, mais leur utilisation demeure en grande partie une question de préférence personnelle. Pour le novice, la pagaie à pales non croisées est d'usage plus aisé.

Position du corps : Assoyez-vous le plus en arrière possible dans l'habitacle du kayak. Ajustez soigneusement le dossier : le confort ainsi acquis vous aidera à maintenir la posture correcte.

Ajustez les cale-pieds avant de mettre à l'eau. Avec un kayak non ponté, étendez les jambes complètement puis ramenez-les vers vous à la distance d'un cale-pieds. Avec un kayak ponté, réglez les cale-pieds de sorte que les genoux et cuisses

s'adaptent étroitement à l'embarcation. L'ajustement dépend de la morphologie de l'adepte et du système de calage. Gardez à l'esprit qu'en ayant les jambes trop droites, il y a risque de vous faire mal au dos.

Certaines embarcations sont aussi munies de cale-cuisses. Pour les embarcations dont les cale-cuisses sont aisément ajustables, ceux-ci doivent être réglés de façon à transmettre directement les mouvements du corps au kayak.

Le coup de pagaie de propulsion : La technique de pagaie de base, c'est la manœuvre de propulsion avant. Plantez la pale dans l'eau près des orteils. Tirez la pale vers l'arrière le long du kayak, à peu près jusqu'au niveau des hanches — une meilleure façon de le concevoir, c'est de penser que l'on tire le kayak vers la pale. Dégagez la pagaie et effectuez le même mouvement de l'autre côté. Pour faire tourner le kayak, faites suivre à la pagaie un trajet en demi-cercle, d'un côté du kayak. La proue s'écartera en direction opposée.

Le coup de pagaie efficace : Pour accroître l'efficacité du coup de pagaie, utilisez le tronc et les épaules, pas seulement les bras. Veillez à garder le tronc droit pour éviter les maux de dos.

Pour d'autres **techniques de pagaie en kayak**, aller à www.neckykayaks.com ou www.oldtowncanoe.com. Pour d'autres **techniques de pagaie en canot**, aller à www.oldtowncanoe.com.

Il existe de nombreuses techniques de pagaie : pour en apprendre davantage, consultez des ouvrages, vidéos ou sites Web, ou suivez des cours.

TECHNIQUE DE PAGAIE - CANOT

Tenue de la pagaie : Placez la main supérieure sur la poignée. Avec la main inférieure, saisissez le manche à environ 30 cm du collet (c.-à-d. au-dessus du point de jonction de la pale et du manche). Gardez à l'esprit qu'en saisissant le manche plus près de la pale, vous aurez à travailler plus fort.

Le coup de pagaie de propulsion : Un puissant coup de pagaie de propulsion représente la manœuvre de base du canotage. Pour l'amorcer, tournez le tronc pour que l'épaule du côté pagaie soit en avant. Au même moment, plantez la pale dans l'eau jusqu'au collet. La pale doit rester près de l'embarcation de manière à ce que sa tranche interne effleure le côté du canot. Le manche doit être en position verticale. Votre coup de pagaie le plus puissant fera appel à l'étendue avant complète du mouvement de rotation du tronc et de l'épaule, tout en maintenant le manche absolument vertical. Le coup de pagaie se termine au moment où la rotation du tronc ramène la pagaie au niveau de la hanche. Le retour à l'attaque est simple : dégagez la pagaie de l'eau tout en tournant le tronc de manière à ramener vers l'avant l'épaule du côté pagaie.

Le coup de pagaie efficace : La puissance du coup de pagaie s'obtient par la rotation du tronc plutôt que par la traction des bras. Le fait d'utiliser ainsi le tronc répartit le travail à un plus grand nombre de muscles, ce qui augmente à la fois la puissance et l'efficacité du geste de propulsion. Résultat : davantage de propulsion et moins de fatigue.

ÉQUIPEMENT RECOMMANDÉ

L'équipement requis pour la pratique du kayak ou du canot varie en fonction du type de sortie envisagé. Certaines pièces, comme la pagaie ou le VFI, s'avèrent essentielles. D'autres, sans être indispensables pour chaque sortie, jouent néanmoins un rôle non négligeable du point de vue de la sécurité et du confort.

LOISIRS/TOURISME

VFI Extrasport
compas
cartes et tables des marées
réserves de vivres et d'eau
sacs étanches Carlisle
pagaie de secours ou
laisse de pagaie Carlisle
flotteur de pagaie Carlisle
jupette (selon le cas)
pompe Carlisle
éponge Carlisle pour embarcation
radio marine
fusées de repérage/dispositif de signalisation
sifflet de sécurité
câble de remorque Extrasport
trousse de premiers soins
crème solaire

PÊCHE

attaches pour canne à pêche/pagaie
amarre de pointe
supports de canne
système de chariot pour ancre
transducteur Humminbird
détecteur de poisson Humminbird

VÊTEMENTS

chapeau/casquette
lunettes de soleil
veste de pagaie Extrasport
haut Extrasport de base
Par temps froid :
anorak nautique Extrasport
pantalons nautique Extrasport
combinaison isothermique ou étanche
gants ou moufles

POUR DES ACCESSOIRES DE PAGAIE, VOIR CES SITES WEB :

extrasport.

www.extrasport.com



carlisle
PADDLE GEAR

www.carlislepaddles.com

LENDAL
KAYAK PADDLES

www.lendal.com



GARANTIE LIMITÉE

À QUI S'APPLIQUE LA PRÉSENTE GARANTIE?
JOHNSON OUTDOORS INC. n'offre la garantie limitée suivante qu'au consommateur de détail d'origine seulement (le « Consommateur »).

QUE COUVRE LA PRÉSENTE GARANTIE?

La présente garantie couvre les vices matériels de fabrication et de matériaux de vos nouveaux produits de sport de pagaie de Johnson Outdoors, avec les exceptions mentionnées ci-après. Les produits de sport de pagaie qui sont couverts comprennent les kayaks Ocean, les kayaks Necky, les kayaks et canots Old Town et les produits Rogue River et Dimension.

DURÉE DE LA COUVERTURE

Les produits Ocean Kayak : Trois ans à compter de la date d'achat d'origine du Consommateur. Pour les embarcations standards utilisées à des fins de location, d'essai, de station touristique ou de pourvoirie : 90 jours à compter de la date de livraison par le détaillant au Consommateur. Pour les embarcations spécialement conçues pour être de « qualité pourvoirie » et utilisées à des fins de location, d'essai, de station touristique ou de pourvoirie : un an à compter de la date de livraison. Pour les accessoires : 90 jours à compter de la date d'achat d'origine du Consommateur.

Les produits Necky Kayaks : Trois ans à compter de la date d'achat d'origine du Consommateur. Pour les kayaks utilisés à des fins commerciales : un an à compter de la date d'achat d'origine du Consommateur.

Les canots et kayaks Old Town et les produits Dimension et Rogue River : Un an à compter de la date d'achat d'origine du Consommateur.

L'ENGAGEMENT DE JOHNSON OUTDOORS

Pour les détails complets de la garantie, pour aviser Johnson Outdoors Canada Inc. d'une réclamation ou pour demander le service de garantie pour les produits Ocean Kayak, Necky Kayaks, pour les canots et kayaks Old Town et pour les produits Dimension et Rogue River, composez le 905-634-0023.

Autrement, vous pouvez écrire à Johnson Outdoors Canada Inc. à l'adresse suivante : 4180 Harvester Road, Burlington (Ontario) L7L 6B6. En tant qu'obligation exclusive, aux termes de la présente garantie, de Johnson Outdoors Inc. et de ses filiales (dont il est fait référence, dans la présente garantie limitée, collectivement par « Johnson Outdoors »), et en tant que recours exclusif du Consommateur, sur réception d'un avis écrit immédiat du Consommateur d'un manquement à la présente garantie limitée au cours de la période couverte par la garantie, Johnson Outdoors s'engage, à sa discrétion, à soit (a) faire réparer (par le détaillant) ou remplacer le produit défectueux, soit (b) rembourser le prix d'achat payé par le Consommateur si une inspection effectuée par Johnson Outdoors révèle des vices matériels de fabrication ou de matériaux couverts par

la présente garantie.

COMMENT CELA FONCTIONNE

1. Le Consommateur doit soit faire parvenir par la poste le formulaire d'enregistrement de la garantie (qui se trouve dans le Guide d'utilisation) dûment rempli, soit remplir le formulaire en ligne sur le site Web approprié, et ce, moins de 30 jours après la date d'achat. Vous trouverez nos sites Web aux adresses suivantes : pour Ocean Kayak, www.oceankayak.com; pour Necky Kayaks, www.necky kayaks.com; pour les canots et kayaks Old Town et les produits Rogue River, www.oldtowncanoecanoe.com; pour les produits Dimension, www.dimension.com.

2. Si vous avez une réclamation, téléphonez à la division du service à la clientèle au numéro susmentionné.

3. Veuillez avoir sous la main les renseignements suivants :

- Une preuve de l'achat, de la date et du lieu de l'achat et le prix d'achat d'origine.
- Le numéro de série de l'embarcation (inscrit à tribord de la proue et de la poupe), le modèle, la couleur et la configuration de saison.
- Les nom, adresse et numéro de téléphone du Consommateur.
- Une description détaillée du problème.

4. Johnson Outdoors s'applique à donner aux réclamations de garantie la plus haute priorité de façon à veiller à ce que le traitement et la résolution se fassent rapidement. Nous pourrions vous demander de communiquer avec votre détaillant d'origine et/ou de nous faire parvenir le produit défectueux à nos frais. Si le produit doit être retourné chez le fabricant, notre division du service à la clientèle délivrera un numéro de retour autorisé. Veuillez joindre ce numéro au produit, accompagné du nom de votre détaillant et de celui d'une personne-ressource. Veuillez ne retourner aucun produit chez le fabricant sans numéro de retour autorisé. Retournez les produits dans les matériaux d'emballage d'origine ou l'équivalent. Veuillez inclure dans l'emballage une note précisant la raison du retour, les coordonnées de la personne-ressource et les mesures désirées.

5. La garantie s'appliquant à une embarcation de remplacement est nulle jusqu'à ce que Johnson Outdoors reçoive du détaillant le découpage des numéros de série de l'embarcation défectueuse. La période de garantie pour une réparation, et le produit relié, ne consistera qu'en la portion restante de la période de garantie d'origine applicable à un tel produit.

CE QUE LA PRÉSENTE GARANTIE NE COUVRE PAS

Il n'y a PAS DE GARANTIE, et aucune partie des dépenses de garantie ne sera remboursée, dans les cas suivants :

- Le produit a été utilisé à des fins commerciales (à l'exception des kayaks Necky et des kayaks Ocean

GARANTIE LIMITÉE (SUITE)

utilisés à des fins de location/essai/station touristique/pourvoirie — pour le délai prescrit dans la section « Durée de la couverture »).

- Johnson Outdoors juge que le produit a été soumis à un usage inhabituel, anormal ou abusif, à de la négligence, à des accidents, à l'usure normale, à des dommages causés par l'environnement ou les éléments naturels, à l'inobservation des directives de Johnson Outdoors, à des réparations non autorisées, à de l'entretien ou à des réparations mal réalisés ou à de l'installation ou à de l'entreposage inadéquats.
- Le produit est jugé avoir été utilisé pour toute activité autre que les activités habituelles pour ce type de produit.
- La réclamation est faite par toute partie autre que l'acheteur d'origine du produit.
- Le produit a été endommagé alors qu'il était en possession d'un transporteur, d'un détaillant, du Consommateur ou de toute partie autre que Johnson Outdoors.
- Le produit a été modifié.
- Le produit n'a pas été fabriqué par Johnson Outdoors.
- Le produit a été fabriqué selon les spécifications du Consommateur, du détaillant ou d'une tierce partie.
- Le produit n'a pas été enregistré et le formulaire d'enregistrement de la garantie, dûment rempli, n'est pas parvenu à Johnson Outdoors dans les délais prescrits.

Pour que la présente garantie s'applique, le Consommateur doit conserver et fournir à Johnson Outdoors les reçus comportant la date d'achat du produit et la documentation relative à l'entretien adéquat. Toute description orale ou écrite des produits vise uniquement à identifier les produits et ne doit pas être interprétée comme ayant valeur de garantie expresse. Avant d'utiliser les produits, le Consommateur doit vérifier leur caractère approprié pour l'usage prévu et le Consommateur assume l'ensemble des risques et responsabilités à cet égard. JOHNSON OUTDOORS NE SERA PAS RESPONSABLE ENVERS LE CONSOMMATEUR, NI ENVERS TOUTE PERSONNE FAISANT UNE RÉCLAMATION EN TANT QUE CONSOMMATEUR, DE TOUTE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES OBLIGATIONS OU RESPONSABILITÉS RÉSULTANT DE L'INEXÉCUTION DU CONTRAT OU DE LA GARANTIE, LA NÉGLIGENCE OU AUTRES RESPONSABILITÉS EXTRA-CONTRACTUELLES OU TOUTE THÉORIE DE STRICTE RESPONSABILITÉ, EN CE QUI A TRAIT AUX PRODUITS, AUX ACTES, AUX OMISSIONS OU AUTRES DE JOHNSON OUTDOORS. LES GARANTIES EXPRESSES DÉCRITES

DANS LE PRÉSENT DOCUMENT SONT EXCLUSIVES ET EN REMPLACEMENT DE TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPRESSES. POUR LES PRODUITS COMMERCIAUX, JOHNSON OUTDOORS SE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ENVERS TOUTES LES GARANTIES S'AVÉRANT TACITES CONFORMÉMENT À LA LOI, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE BON FONCTIONNEMENT ENVERS UNE UTILISATION PARTICULIÈRE, POUR LES PRODUITS DESTINÉS AUX CONSOMMATEURS, LES GARANTIES S'AVÉRANT TACITES CONFORMÉMENT À LA LOI, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE BON FONCTIONNEMENT ENVERS UNE UTILISATION PARTICULIÈRE, SONT EXPRESSÉMENT LIMITÉES À LA PÉRIODE SUSMENTIONNÉE DE GARANTIE POUR LE PRODUIT PERTINENT. Certaines provinces peuvent ne pas permettre de limitations quant à la durée d'une garantie tacite; il est donc possible que la limitation susmentionnée ne s'applique pas à votre cas.

Toute aide que Johnson Outdoors fournit au Consommateur en dehors des modalités, limitations ou exclusions de la présente garantie ne constitue pas une renonciation aux modalités, limitations ou exclusions de la présente garantie, et une telle aide ne prolonge pas ni ne rétablit la garantie. Johnson Outdoors ne s'engage pas à rembourser au Consommateur toute dépense encourue par le Consommateur pour la réparation, la correction, ou le remplacement de produits défectueux, à l'exception des dépenses encourues avec la permission écrite préalable de Johnson Outdoors.

LIMITATION DES DOMMAGES-INTÉRÊTS

EN AUCUN CAS JOHNSON OUTDOORS NE SERA RESPONSABLE DE DOMMAGES-INTÉRÊTS ACCESSOIRES, COMPENSATOIRES, PUNITIFS, INDIRECTS, SPÉCIAUX OU AUTRES. LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE JOHNSON OUTDOORS EN CE QUI A TRAIT À UN PRODUIT DÉFECTUEUX SERA LIMITÉE À UNE SOMME ÉGALE AU PRIX D'ACHAT D'ORIGINE PAYÉ PAR LE CONSOMMATEUR POUR LE PRODUIT DÉFECTUEUX. Certaines provinces peuvent ne pas permettre l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou indirects; il est donc possible que la limitation ou l'exclusion susmentionnée ne s'applique pas à votre cas.

COMMENT S'APPLIQUENT LES LOIS PROVINCIALES EN VIGUEUR?

La présente garantie vous donne des droits précis et vous avez peut-être d'autres droits qui varient de province en province. C'est selon la volonté expresse des parties que la présente entente et tous documents liés soient rédigés en français.

FIRST ASSIGNMENT

FOR VALUE RECEIVED, the undersigned hereby transfers this Statement of Origin and the boat described therein to _____ address _____ and certifies that the boat is new and has not been registered in this or any other state; the undersigned also warrants the title of said boat at the time of delivery, subject to the liens and encumbrances, if any, as set out below:

AMOUNT OF LIEN:	DATE:	TO WHOM DUE:	ADDRESS:
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Notary Statement

Before me personally appeared _____ who by me being duly sworn upon oath says that the statements set forth above are true and correct. Subscribed and sworn to before me this _____ day of _____, 2____.

_____, Notary Public. Date Commission Expires: _____
(Signature)

PREMIÈRE CESSION

CONTRE LA VALEUR REÇUE et par la présente, le ou la soussigné(e) cède la présente Déclaration d'origine, et l'embarcation qui y est décrite, à _____ Adresse _____ et certifie que l'embarcation est neuve et qu'elle n'a pas été enregistrée dans la présente ni dans toute autre province/division administrative; de plus, il ou elle garantit le titre de ladite embarcation au moment de la livraison, moyennant les privilèges et autres charges (le cas échéant), tel que stipulé ci-dessous :

MONTANT DU PRIVILÈGE	DATE	CRÉANCIER/CRÉANCIÈRE	ADRESSE
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Déclaration du/de la notaire

Par-devant moi s'est personnellement présenté(e) _____ qui, dûment assermenté(e) par moi, affirme que la déclaration ci-dessus est véridique et exacte. Signé sous serment par-devant moi en ce _____ jour du mois de _____ de l'an 2____.

_____, notaire. Date d'expiration de la commission : _____
(Signature)

MANUFACTURER'S STATEMENT OF ORIGIN TO A BOAT

The undersigned corporation hereby certifies that the new boat described below, the property and said corporation, has been transferred this _____ day of _____, year _____, on invoice# _____ to _____ whose address is _____

Type of boat: Kayak Canoe Model: _____
Serial number: _____

[AFFIX LABEL HERE]

The corporation further certifies that this was the first transfer of such new boat in ordinary trade and commerce.

By *Nando Zucchi*, General Manager
(Authorized Signature) (Title of Position)

Old Town[®]
CANOES  KAYAKS

35 Middle Street, PO Box 548, Old Town, Maine 04468 USA
800-343-1555 or (207) 827-5514 • Fax (207) 827-2779
www.oldtowncanoe.com • Email: feedback@oldtowncanoe.com

DÉCLARATION D'ORIGINE DU FABRICANT D'UNE EMBARCATION

Par le présent document, la société soussignée certifie — en ce __ jour du mois de _____ de l'an _____, ainsi qu'en témoigne la facture no _____ — que l'embarcation neuve décrite ci-dessous, propriété de la société susdite, a été transférée à _____ dont l'adresse est _____

Type d'embarcation : Kayak Canot Modèle : _____
N° de série : _____

[APPOSER L'ÉTIQUETTE ICI]

De plus, la société certifie qu'il s'agit du premier transfert de ladite embarcation neuve à s'effectuer dans le cadre de pratiques commerciales courantes.

By *Nando Zucchi*, directeur général
(Signature autorisée) (titre)

Old Town[®]
CANOES  KAYAKS

35 Middle Street, PO Box 548, Old Town, Maine 04468 É.-U.
800-343-1555 • Télécopieur (207) 827-2779
www.oldtowncanoe.com • feedback@oldtowncanoe.com

Download from www.Somanuals.com. All Manuals Search And Download.

Free Manuals Download Website

<http://myh66.com>

<http://usermanuals.us>

<http://www.somanuals.com>

<http://www.4manuals.cc>

<http://www.manual-lib.com>

<http://www.404manual.com>

<http://www.luxmanual.com>

<http://aubethermostatmanual.com>

Golf course search by state

<http://golfingnear.com>

Email search by domain

<http://emailbydomain.com>

Auto manuals search

<http://auto.somanuals.com>

TV manuals search

<http://tv.somanuals.com>